



Le port du masque se prolonge dans les écoles : nos enfants sont en danger !

L'enfant est un être en construction. Des premières années de sa vie sont une période cruciale dans son neurodéveloppement avec des périodes charnières qu'il est important de respecter.

Comment l'enfant peut mettre en relation les sons et la forme de la bouche qui les émet quand les lèvres sont masquées ?

Comment peut-il bien articuler lorsque l'articulation de son interlocuteur est cachée ?

Comment décoder les mimiques du visage pour les reproduire et comprendre les émotions de l'autre quand on aperçoit que ses yeux ?

Comment bien différencier les différents phonèmes pour apprendre à lire et à écrire ?

Comment bien se concentrer quand on a le nez qui gratte ou des dermatoses, qu'on a du mal à respirer, qu'on a de la buée sur les lunettes et qu'on a de multiples consignes sanitaires à respecter ?

Comment grandir sereinement dans un contexte anxiogène sans voir exploser des troubles de type autistique ou des syndromes de décompensation ?

Selon la convention internationale des droits de l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours primer. Actuellement, nous pensons que les droits des enfants sont bafoués. Nous sommes très inquiets pour leur devenir.



Les enfants de plus de 6 ans sont obligés de porter le masque depuis le 2 novembre 2020 dans les écoles élémentaires.

Ce qui devait durer le temps du 2ème confinement se prolonge sans que l'on puisse remarquer une nette diminution du nombre de cas.



Nous, professionnels de la santé spécialisés dans le domaine de l'enfance, vous invitons à réfléchir avec toute votre bienveillance sur les conséquences du port du masque à longueur de journée et à apprécier la balance bénéfice/risque.

La covid-19 n'est pas une maladie pédiatrique : sur le plan médical, les différentes études internationales ont démontré que les enfants sont peu porteurs et font très exceptionnellement des formes graves. De plus, ils sont peu transmetteurs, même pour le variant anglais.



**Pour le bien de vos enfants,
réinformez-vous.
Rejoignez des collectifs
citoyens, engagez la discussion
avec des professionnels de
l'enfance.**

collectifdesantepediatrique.fr